

Bachelier : sage-femme

HELHa Gilly Rue de l'Hôpital 27 6060 GILLY

Tél : +32 (0) 71 15 98 00

Fax :

Mail : sante-gilly@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 32 Pathologies et soins en néonatalogie			
Ancien Code	PAMI3B32SF	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	XASF3320		
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	3 C	Volume horaire	48 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	Chantal LECART (chantal.lecart@helha.be) Céline BERTRAND (celine.bertrand@helha.be)		
Coefficient de pondération	30		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Un des nombreux rôles de la sage-femme est de surveiller le nouveau-né, de lui apporter des soins adéquats pendant la période du post-partum et ce, que le bébé soit en maternité avec sa mère ou hospitalisé au centre néonatal.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 1 **S'impliquer dans sa formation et dans la construction de son identité professionnelle**
 - 1.1 1. Participer au développement de ses apprentissages
 - 1.2 2. Contribuer au compagnonnage par les pairs
 - 1.3 3. Développer son identité professionnelle
- Compétence 2 **Prendre en compte les dimensions déontologiques, éthiques, légales et réglementaires**
 - 2.1 1. Respecter la législation, les réglementations, la déontologie propre à sa formation et à l'exercice de la profession
 - 2.2 2. Pratiquer une démarche éthique
- Compétence 3 **Participer à la gestion humaine, matérielle et administrative**
 - 3.1 1. Planifier son travail en tenant compte des situations et des impératifs organisationnels
 - 3.2 2. Collaborer avec les différents intervenants de l'équipe pluridisciplinaire
 - 3.3 3. Participer à la démarche qualité
- Compétence 4 **Réaliser une démarche clinique globale (diagnostic et de stratégies d'interventions et d'accompagnement) en période préconceptionnelle, pré, per et post natale.**
 - 4.1 1. Rechercher les informations à partir des sources de données
 - 4.2 2. Poser et/ou participer à l'élaboration du (des) diagnostic(s)
 - 4.3 3. Décider des stratégies d'interventions et d'accompagnement à mettre en place en lien avec le(s) diagnostic(s) posé(s) (et/ou) à confirmer
 - 4.4 4. Evaluer et réajuster les stratégies d'intervention et d'accompagnement
- Compétence 5 **Réaliser les prestations techniques en période préconceptionnelle, pré, per et post natale et prodiguer les soins généraux, spécifiques et obstétricaux requis**
 - 5.1 1. Préparer et exécuter la prestation en utilisant les ressources à disposition
 - 5.2 2. Assurer le suivi des prestations techniques
- Compétence 6 **Réaliser une démarche de promotion et d'éducation pour la santé individuelle et collective**
 - 6.1 1. Identifier les besoins, les ressources et les représentations du public cible
 - 6.2 2. Concevoir des stratégies pédagogiques et psycho-affectives

- 6.3 3. Mettre en œuvre les interventions
- 6.4 4. Evaluer et réajuster le processus et/ou stratégies mises en œuvre durant et après l'intervention
- Compétence 7 **Assurer une communication professionnelle envers les bénéficiaires et l'entourage professionnel**
 - 7.1 1. Transmettre oralement et/ou par écrit les données
 - 7.2 2. Utiliser les techniques de communication adaptées au contexte rencontré
 - 7.3 3. Développer la relation d'aide
- Compétence 8 **Conceptualiser un processus de recherche scientifique dans le domaine d'expertise des sages-femmes**
 - 8.1 1. Développer une réflexion sur sa pratique en vue de l'améliorer sur base des données probantes
 - 8.2 2. Fonder sa pratique sur les données probantes

Acquis d'apprentissage visés

Au terme de l'activité d'apprentissage, l'étudiant sera capable de:

Assurer une prise en charge optimale d'un nouveau né en néonatalogie.

- Définir le vocabulaire spécifique à la néonatalogie.
- Connaître les normes des paramètres cliniques et physiques du nouveau-né.
- Prendre en charge un nouveau-né en salle de naissance.
- Connaître les indications d'admission du nouveau-né en néonatalogie
- Proposer une réflexion nuancée sur la problématique de la prise en charge de nouveau-nés prématurés de plus en plus jeunes et à l'impact de cette prise en charge sur leur santé future.
- Accueillir et accompagner les parents au sein d'un service néonatal.
- Réfléchir à la problématique de la séparation enfant-parents lors d'une hospitalisation au centre néonatal.
- Appliquer les principes des soins de développement et du NIDCAP.
- Décrire les spécificités du matériel qui entoure le nouveau-né dans un service de néonatalogie
- Citer les principes de soins et de surveillance du nouveau-né en fonction de ses besoins et de sa pathologie (détresse respiratoire, entérocolite, prématurité,...)
- Citer les principes de l'évaluation et de la prise en charge de la douleur en néonatalogie
- Connaître la problématique du syndrome d'alcoolisme fœtal
- Connaître la problématique du nouveau-né de mère toxicomane
- Apporter des soins adéquats au nouveau-né de mère toxicomane
- Connaître et appliquer les principes de la réanimation néonatale
- Citer les principes de prévention des infections en néonatalogie

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : PAMI2B22SF, PAMI2B24SF
 Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PAMI3B32SFA	Pathologies du nouveau-né	18 h / 1 C
PAMI3B32SFB	Raisonnement clinique associé à la néonatalogie	30 h / 2 C

Contenu

- Chapitre 1 : La Néonatalogie
- Chapitre 2 : Le nouveau-né en salle d'accouchement
- Chapitre 3 : La Réanimation du nouveau-né en salle de Naissance
- Chapitre 4 : Le Nouveau-né Normal
- Chapitre 5 : Pathologie pulmonaire chez le nouveau -né
- Chapitre 6 : Pathologie cardiaque
- Chapitre 7 : Ictère du nouveau-né
- Chapitre 8 : Les troubles métaboliques
- Chapitre 9 : Les infections
- Chapitre 10 : Pathologies chirurgicale néonatale
- Chapitre 11: Pathologie cérébrale du nouveau-né
- Chapitre 12 : La Douleur de l'enfant
- Chapitre 13 : L'alimentation du nouveau-né
- Chapitre 14 : La prématurité

RC associé à la néonatalogie

Introduction

Rappels : Physiologie du nouveau-né

Chapitre 1 : Contexte actuel de prise en charge.

Chapitre 2 : Impact de la séparation sur la relation parents - enfant.

Chapitre 3 : Le « NIDCAP » et les soins de développement.

Chapitre 4 : Indications d'admission au centre néonatal.

Chapitre 5 : Rôle de la sage-femme face aux problèmes posés en néonatalogie

5.1 Surveillance des paramètres cliniques et physiques

5.2 Prise en charge thermique

5.3 Prise en charge de l'alimentation

5.4 Prise en charge du nouveau-né sous oxygénothérapie

5.5 Prise en charge de l'entérocolite ulcéro-nécrosante

5.6 Surveillance et prise en charge d'un nouveau-né ictérique

5.7 Prévention et prise en charge des infections néonatales

5.8 Evaluation et prise en charge de la douleur en néonatalogie

5.9 Prise en charge du nouveau-né de mère toxicomane

5.10 Prise en charge du nouveau-né de mère alcoolique

Chapitre 6 : La réanimation néonatale

Démarches d'apprentissage

Exposés théoriques enrichis de photos et de capsules vidéos

Analyse de cas clinique

Dispositifs d'aide à la réussite

Au cours de la dernière séance l'étudiante à l'occasion de poser toutes ces questions et une révision de la matière est proposée.

Sources et références

cfr bibliographie

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

PP

4. Modalités d'évaluation

Principe

examen oral intégrateur

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Exo	100			Exo	100

Exo = Examen oral

Dispositions complémentaires

Dans un contexte d'Unité d'Enseignement intégrée, l'étudiant est tenu d'atteindre la maîtrise minimale des compétences et acquis (note égale ou supérieur à 10/20) décrits dans la fiche ECTS. La note de l'UE est attribuée de façon collégiale par les enseignants responsables des activités d'apprentissage lors des concertations faisant suite à la session d'examens. La note est reportée et analysée lors des délibérations par le jury.

Pour les modalités spécifiques, l'étudiant doit se référer au document annexe I de la fiche ECTS qu'il a reçu et signé et pour lequel il a eu l'occasion de poser toutes ses questions.

5. Cohérence pédagogique

Néant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur adjoint de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2024-2025).